



Est il possible de déduire des loyers lors d'un achat HLM ?

Par **juncko**, le **23/06/2018** à **19:41**

Bonjour,

Vivant dans un HLM, j'ai appris que l'office HLM va mettre en vente les logements. Y vivant depuis plus 20ans. J'ai fait une demande d'achat il y a une dizaine d'années. L'office n'était pas dans cette optique à l'époque.

Je souhaite savoir s'il y avait une possibilité de déduction des loyers payés.

Je vous remercie.

Par **nihilscio**, le **23/06/2018** à **21:13**

Bonsoir,

Non. Quand un organisme HLM vend à ses locataires, c'est déjà à un prix inférieur à celui du marché. Si, en plus, il devait déduire les loyers payés depuis vingt ans, l'appartement deviendrait gratuit. Il ne faut pas rêver.